







En bordure de terrasse, un banc de pierre invite le promeneur à admirer la Marne.



## À Germigny-l'Évêque, la rose « Bossuet-Aigle de Meaux »

L'idée de la création d'une rose Bossuet est la résultante de l'association de deux événements. La volonté d'une commémoration nationale du tricentenaire de la mort de Bossuet, en avril 2004 par la ville de Meaux, et l'existence des journées des plantes du domaine de Courson.

L'objectif des initiateurs était de profiter de cette opportunité unique pour associer le village de Germigny-l'Évêque (résidence d'été de l'évêché de Meaux depuis le XIII<sup>e</sup> siècle), dépendant d'un cadre et d'un passé historique totalement et injustement tombé dans l'oubli, aux festivités prévues par la ville de Meaux.

C'est ainsi que, pendant leur visite à Courson en 2001, les initiateurs du projet ont pris contact avec les grands roséristes pour leur soumettre l'idée de la création de la future rose Bossuet. Les délais assez courts imposés par la proximité de l'événement et les caractéristiques « épiscopales » de la rose rendaient le challenge techniquement délicat.

Les roseraies Guillot, obtentrices depuis 1829 à Chamaignieu dans l'Isère, ont su relever le défi avec succès.

La rose « Bossuet-Aigle de Meaux » a fait l'objet d'une protection INPI le 18 septembre 2002. Ses caractéristiques sont les suivantes : il s'agit d'une rose hybride de thé mauve, au feuillage brillant et résistant, d'une hauteur de 80 à 100 cm. La rose Bossuet est parfumée et remontante. Elle est plantée, depuis le mois de mars 2003, dans les jardins de Germigny-l'Évêque en attendant son baptême pour le tricentenaire, au printemps 2004, dans les jardins de l'évêché à Meaux et dans le petit cimetière historique de Germigny.

À cette occasion, ce cimetière privé (label de la Fondation du patrimoine) sera ouvert au public dans le cadre d'une convention à définir avec la ville de Meaux.

Un cèdre classé remarquable abrite en particulier la tombe du baron Ménager, député de Seine-et-Marne sous la Constituante.

X. de T.